

NOUVEAU!

Vous avez désormais la possibilité de régler vos factures de demi-pension ou d'internat directement en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr>

1

Lors de ma démarche en ligne, **je clique sur le bouton FranceConnect**

Je me connecte avec FranceConnect



Qu'est-ce que FranceConnect?

2

Je choisis un compte que je connais parmi ceux disponibles

Vous pourrez utiliser au choix : le compte impots.gouv.fr, ameli.fr, l'Identité Numérique La Poste, [MobileConnect](https://mobileconnect.etmoi.fr) et [moi, msa.fr](https://moi.msa.fr) et [Alicem](https://alicem.fr).



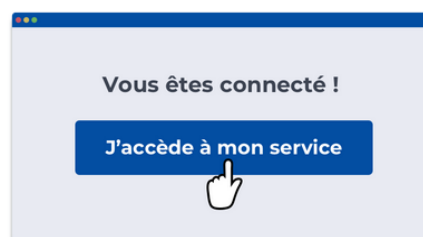
3

FranceConnect me redirige vers la page de connexion pour **rentrer mes identifiants**

4

FranceConnect me confirme que la connexion est établie !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer pour accéder à votre espace et poursuivre votre démarche.



-NOMBREUX AVANTAGES POUR LES PARENTS...

*GAIN DE TEMPS

*CONNEXION SECURISEE

*ACCES A L'HISTORIQUE DES CREANCES

*POSSIBILITE DE DIALOGUE AVEC LE LYCEE SUR UNE ADRESSE MAIL DEDIEE

*SOUPLESSE: PAIEMENTS MODULABLES, IMMEDIATS, PARTIELS OU EN TOTALITE

Pour tout renseignement, demander le secrétariat d'intendance au 05.62.34.21.40